

DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :	
Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :	
une installation classée relevant du régime d'autorisation :	
une installation classée relevant du régime d'enregistrement :	
Ancien exploitant :	
Date effective du changement d'exploitant :	
Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :	
Déclarant :	
Date de la déclaration du changement d'exploitant :	
Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :	
·	

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.